

Direction de la Prospective,

À

GRAND CHÂTELLERAULT

Monsieur Franck Bonnard, conseiller délégué

78 boulevard de Blossac

CS 90 618

86106 CHÂTELLERAULT CEDEX

A Poitiers, le 28 janvier 2026

Objet : Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Pleumartin - Avis des PPA

Dossier suivi par : Bruno Alapetite, Renaud Gaud

N/Réf : BA/CM/RG/EL/2026-009

Monsieur,

La commune de Pleumartin, sous l'égide de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, a engagé une révision générale de son PLU, motivée par la nécessité de mise en compatibilité avec le SCoT du Seuil du Poitou.

A ce titre, et conformément à la procédure, vous sollicitez l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA). Aussi, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les observations qu'il me semble nécessaires d'apporter :

- **Rapport de présentation, tome 1**

- Page 113 : *"La commune dispose de deux stations de traitement des eaux usées".* **Remplacer par la commune dispose de trois stations de traitement des eaux usées et compléter par les secteurs de Champoisay et Mezeray lesquels sont desservis par la STEP de la Goufandière, qui présente une capacité de 100 EH. Compléter la figure 76.**
- Page 113 : *"La gestion et l'entretien des infrastructures liées à l'assainissement collectif est assurée par Eau de Vienne".* **Remplacer par Eaux de Vienne - Siveer.**
- Page 113 : *"Le bourg est desservi par la STEP de Pleumartin, route de Châtellerault, présentant une capacité nominale de 930 EH."* **Nécessité d'actualiser les données: nouvelle STEP de même capacité mise en service en janvier 2024. Charge actuelle à 70%**
- Page 113 : *"Le secteur de Crémille (à l'Est du territoire) est desservi par la STEP Pleumartin-Crémille, qui présente une capacité nominale de 100 EH. Néanmoins, cette dernière n'étant plus conforme, elle n'est plus en activité".* **La STEP est toujours en activité et conforme**

- **Rapport de présentation, tome 3 - Evaluation environnementale**

- Paragraphe 2.10.1.2 : Mettre à jour le tableau des STEP - *"STEP Pleumartin-Cremillé 170 Equivalents Habitants (EH) Pas d'activité"* **Modifier par 100 EH et en activité et ajouter la STEP de la Goufandière**

- **Annexe - Notice sanitaire - Paragraphe 5.3.1**

- Page 3 : *“La commune dispose de deux stations de traitement des eaux usées”*. **Remplacer par la commune dispose de trois stations de traitement des eaux usées et compléter par les secteurs de Champoisay et Mezeray lesquels sont desservis par la STEP de la Goufandière, qui présente une capacité de 100 EH. Compléter la carte 1**
- Page 3 : *“La gestion et l’entretien des infrastructures liées à l’assainissement collectif est assurée par Eau de Vienne”*. **Remplacer par Eaux de Vienne - Siveer.**
- Page 3 : *“Le bourg est desservi par la STEP de Pleumartin, route de Châtellerault, présentant une capacité nominale de 930 EH.”* **Nécessité d’actualiser les données : nouvelle STEP de même capacité mise en service en janvier 2024. Charge actuelle à 70%**
- Page 4 : *“Le secteur de Crémille (à l’Est du territoire) est desservi par la STEP Pleumartin-Crémille, qui présente une capacité nominale de 100 EH. Néanmoins, cette dernière n’étant plus conforme, elle n’est plus en activité”*. **La STEP est toujours en activité**
- Page 5 : *“Le rejet des eaux pluviales dans le réseau d’assainissement collectif est interdit et la gestion des eaux pluviales à la parcelle, sauf impossibilité technique, est demandée.”* **Nécessité de reformuler, en effet, le texte tel qu’il est rédigé implique que les eaux pluviales peuvent être rejetées dans le réseau d’assainissement collectif.**
- Page 5 : *“La commune est desservie par un captage de l’unité de distribution d’eau de Vicq-sur-Gartempe. L’eau potable est gérée par Eaux de Vienne.”* **Compléter le nom de l’unité de distribution par Vicq sur Gartempe / Les Vignaux et remplacer par Eaux de Vienne - Siveer.**
- Page 5 : *“Néanmoins, le territoire de Pleumartin est concerné par le périmètre de protection éloigné des captages d’eau potable des captages de la Bouffonnerie (Archigny), Les Landes 2 (Coussay-les-Bois) et d’Aliénor (La Roche Posay)”*. **La commune de Pleumartin n’est concernée par aucun périmètre de protection**
- Page 6 : *“Le réseau d’eau potable géré par le Syndicat Eaux de Vienne – SIVEER dessert plus de 302 000 habitants en 2020 (2024). Avec un rendement du réseau de distribution de 80,8 % (78.5%) et une perte en réseau de 1,2 m3/km/j, (1,32m³) le réseau d’eau potable peut être qualifié de performant.”* **Mettre à jour les données. Quelle est l’utilité d’indiquer la perte en réseau ?**

Je vous souhaite une bonne réception de ces éléments et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d’agréer, Monsieur, en l’assurance de mes respectueuses salutations.

Le Directeur de la Prospective.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bruno Alapetite".

Bruno Alapetite



